



COMPTES - RENDU de l'Assemblée Trimestrielle du

Vendredi 24 janvier 2020 à 9h30
Annexe Léon Mallet - 2 Place En L'aire (village)
06810 AURIBEAU sur siagne

DDEN Présents : Malik **ABER**, Brigitte **ANDRY**, Jean-François **BILLAULT**, Armand **CHAMPSAUR**, Tâm **CHATELIER**, Viviane **CUSACK**, Susannah **ELLENA**, Félix **GANDON**, Jane **GUINVARCH**, Jean-Marc **GUSTAVE**, Christian **LAVAUX**, Claudine **LEBLAY**, Gilbert **LERDA**, Chantal **MARTUCCI**, Michelle **MESSIN**, Sylviane **MOISAN**, Gérard **MOUCHARD**, Michelle **PIGNAULT**, Mado **RAIBAUDI**, Denise **TETE**, Gilberte **VERMERSCH**, Annie **VERT**, JACQUELINE **VILLENEUVE**.

Absents excusés : les autres DDEN de la délégation de Grasse Val de Siagne

Michelle **MESSIN** préside la réunion, et Denise **TETE** est secrétaire adjointe.

INTRODUCTION

Cette assemblée trimestrielle se déroule après la clôture de notre assemblée Générale de ce même jour.

Michelle fournit aux nouveaux membres DDEN, les cartes d'adhésion.

Chantal remet en début de séance, les pin's DDEN, pour chaque membre. Elle distribue les livres pour la bibliothèque des écoles à offrir aux directeurs(trices) lors des prochains conseils d'école par les DDEN : pour les maternelles (Le petit jardinier) et pour les élémentaires (Les points). Pour les écoles primaires les deux livres ont été prévus. Une dédicace y a été glissée.

Le procès-verbal de l'assemblée trimestrielle du 18 octobre 2019 à Plascassier **est adopté à l'unanimité**

1- Nous notons que le règlement intérieur de l'Union Départementale des Alpes Maritimes, dont nous dépendons, précise :

« la gestion des Associations Locales est partie intégrante de l'Union à laquelle elles doivent rendre compte. Leur contribution à la vie de l'Union (administration, formation, représentation etc) est fixée à 30 % de leurs ressources extérieures (autres que les cotisations) ».

2- Actualités et Actions à conduire depuis l'assemblée trimestrielle du 18 octobre 2019 à Plascassier

- **échos de nos écoles**, les faits marquants : Ces réunions trimestrielles sont les moments importants pour que chaque DDEN puisse parler de ses écoles (privilégiant la circonscription selon le lieu d'accueil de l'AT. donc ce jour Val de Siagne). Nous avons favorisé cet échange et pour les besoins d'organisation du temps, chaque DDEN a préparé son intervention :

- **St Auban & Briançonnet** : Une note de Michel Mary, absent excusé, est lue par Chantal qui nous précise :

Il me demande de vous faire part de son observation portée sur son rapport de visite des écoles de St Auban et de Briançonnet, remarque contestée par la Maire de St Auban qui l'a sollicité pour modifier son rapport (ce qu'il n'a pas fait!) :

il notait que compte tenu de la baisse des effectifs relevée dans ces deux écoles (St Auban école maternelle et Briançonnet école élémentaire), une fusion des classes serait envisageable : une seule école dans un seul village. Lors du dernier conseil d'école, le maire de Saint Auban nous a fait part de son souhait d'accueillir l'école sur sa commune mais ne nous a pas fait part de locaux adaptés et disponibles qu'il pourrait mettre à disposition. C'est pour cela que dans ma conclusion du rapport de visite j'avais déclaré qu'il n'y avait à l'époque, pas de locaux adaptés, ce que conteste le Maire aujourd'hui.

Par ailleurs, les deux enseignants de ces écoles n'exerceront plus à la rentrée scolaire 2020/2021 suite à un départ à la retraite et une mutation.

Notre ami DDEN Michel Mary doit rencontrer prochainement les deux Maires de ces communes pour avoir de plus amples explications au sujet du lieu de cette nouvelle école et restera attentif à l'évolution des prévisions des effectifs pour la rentrée 2020/2021. Claudine propose de voir Sylvie Marquis coordinatrice du RER, qui est très au fait des écoles du haut pays.

- (par Chantal Martucci) **Ecole Elémentaire St Exupéry à Peymeinade** : Chantal note que l'ouverture d'une classe a permis une meilleure répartition des élèves.

A la cantine, les enfants ne prennent pas le temps de manger et le gaspillage est plus important dans cette école.

La directrice a rencontré des difficultés à remplir le document SECURISK

- **Ecole maternelle St Exupéry à Peymeinade** : Pour assurer la réouverture rapide de la classe, la mairie s'est montrée très efficace en la réaménageant dans le week-end.

Problème de sécurité des enfants à la sortie de l'école, le plan vigipirate n'autorise pas les parents à traverser le parking de l'école pour aller chercher leurs enfants, ce qui crée un agglutinement devant le portail.

Le dortoir et la salle de motricité vont être climatisés pour faire face à la canicule.

- (par Jane Guinvarch) **La Roquette « St Jean »** :

La salle des « Marronniers » communique avec l'école par l'issue de secours d'où possibilité d'intrusion dans l'école

L'école est sous surveillance de caméras à l'extérieur

La cour de l'élémentaire est trop petite pour l'effectif d'élèves, les racines des arbres soulèvent le bitume qui se dégrade

- **La Roquette « les Oliviers »** : la Mairie a pris en compte le problème de la chaleur dans les classes, et envisage d'installer des stores et une climatisation

- **Pégomas « Jean Rostand »** Entretien régulier par la Mairie, vidéo-projecteurs installés dans les classes.

- **Pégomas « Marie Curie »** : Demande des parents d'installer une climatisation. L'extracteur de la cuisine génère du bruit dans deux classes. La mairie va étudier le problème.

- **Pégomas « Jules Ferry »** : Les effectifs sont en hausse

- (par Christian Lavaux) : **Elémentaire Rebuffel Mougins** : Difficultés rencontrées avec une famille à problèmes venue de la région parisienne. L'école héberge l'Inspection, ce qui crée beaucoup de mouvements et des tensions au niveau du personnel scolaire pour gérer les entrées et sorties.

- **Maternelle Rebuffel Mougins** : Problèmes de circulation à l'entrée de l'école.

- **Maternelle St Martin Mougins** : Ouverture de classe envisagée pour les enfants autistes

- **Elémentaire St Martin Mougins** : La direction est assurée par une enseignante, la directrice nommée à la rentrée est en congé parental. L'école a subi des inondations en novembre.

- **François Jacob Mouans Sartoux** : Rotation importante des enseignants.

- (par Michelle Messin) **Maternelle Devens Mougins** : La directrice est en arrêt maladie, une

enseignante assure l'intérim, est-elle remplacée ?

- **Elémentaire Devens** : suite étude en prévision des canicules à venir, pour rafraîchir les classes sur l'ensemble des écoles de Mougins, des travaux de confort d'été sont à prévoir avec ombrières et créer un espace commun dans un lieu frais. Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement à l'école : Projet « copains bienveillants » pour améliorer le climat scolaire et prévenir et lutter contre le harcèlement scolaire. Ce dispositif existe au collège et il est apparu à Madame la directrice et approuvée par Madame l'Inspectrice IEN, pertinent et innovant de l'étendre aux 270 élèves de CM2 de la commune de Mougins. Les interventions se font en 2 sessions : interventions enseignants/CPC-Psy En/Infirmière, puis interventions Service Prévention Police Municipale de Mougins pour accompagner les élèves qui se proposeront pour être des « copains bienveillants. Une charte d'engagement et une fiche action ont été élaborées et pourront faire l'objet d'une synthèse

- (par Gilbert Lerda) **La Roquette Village** : Une classe a réalisé un document très intéressant sur la citoyenneté .

- (par Malik Aber) **Auribeau Le Bayle** : Des travaux exposés par l'adjoint au maire sont réalisés ou en cours de réalisation pour assurer la sécurité des élèves en cas d'inondation

- **Ecole maternelle** : Elle a été surélevée d'un étage qui est destiné aux classes. Le rez-de-chaussée libéré va être aménagé en salles d'activités, bibliothèque. Les travaux respectent les normes de développement durable, le nouveau bâtiment utilise majoritairement le bois, et est conçu pour minimiser les effets de la chaleur estivale.

- **Ecole Elémentaire** : 9 classes occupent le rez-de-chaussée. Le rehaussement du réfectoire est prévu en avril 2020 d'une surface de 300 m² en conformité pour l'accueil des enfants, et qui sera utilisé comme mise en sécurité en cas d'inondation, livraison des travaux en septembre 2021. La mairie prévoit l'achat d'un terrain privé situé en zone non inondable qu'elle loue actuellement et sert de terrain de sport utilisé par les enseignants afin d'en faire une extension de l'école. Toutes les classes sont équipées d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur, matériel informatique neuf.

Friction relationnelle entre l'association des parents d'élèves et les enseignants au sujet d'une demande de collation des parents refusée par les enseignants. Ceci est légitime, car la collation selon une circulaire nationale, est interdite pour des raisons liées au problème de l'obésité chez les enfants et à la sécurité alimentaire.

-(par Annie Vert) **Peymeinade : Mistral Elémentaire et Maternelle** :

Problème de sécurité au portail d'entrée de l'école qui est coincé, tandis que le portail qui sert en cas d'évacuation exercice incendie est doté d'un mécanisme à bascule facilement ouvrable, ce qui constitue un point d'accès intrusion dans l'école.

Problème au niveau de la circulation des voitures qui empruntent la départementale et ne respectent pas les limitations de vitesse, risque pour les enfants l'école se situant en bordure de cette voie.

- (par Viviane Cusack) **Peymeinade : Fragonard Maternelle** : Les WC n'ont pas de porte, les enfants n'osent pas aller aux toilettes, par pudeur et se retiennent. Lors d'un exercice de confinement les enseignants plongés dans le noir ont constaté l'insuffisance de la lampe torche pour éclairer la pièce.

- **Le Tignet : Maternelle Campagno** : Les travaux demandés ont été effectués par la Mairie. Lors des exercices attentat l'alarme électrifiée n'a pas été reliée aux services de secours à cause d'une panne électrique.

- (par Armand Champsaur) **Mougins les 3 collines** : Le plan prévention harcèlement « Copains bienveillants » est mis en place . Armand regrette de ne pas avoir été invité aux exercices mise en sécurité attentats.

- (par Jean-François Billault) **Mougins Maternelle et Elémentaire« Les Cabrières »**: Une classe par école a été équipée de tablettes. Jean François regrette que la priorité de changer les ordinateurs des directeurs devenus obsolètes n'ait pas prévalu sur le choix fait par la Mairie. Mise en place du self

2- dates des commissions de sécurité :

voir en PJ le fichier mis à jours par Jean Marc GUSTAVE

3- Bulletin n°37 : distribution faite

Il est à noter que Richard Rosso, président de l'Union 06 : « aurait bien aimé que soit cité, es qualité, l'administrateur du CA de l'UD DDEN06 Jean MOREAU en charge de ces dossiers et par lequel devront passer tous les dossiers concernant cette action commune E.N. / fédération" se construire citoyen " »

Questions ou sujets divers :

Le site à visiter : <http://www.dden.fr/> - adhérents 06 (mot de passe : dden06-06)

Dates à retenir :

- Assemblée Générale de l' Union UD06 : attention, changement de date – à noter :
le lundi 2 mars 2020 à 9h à Cagnes sur Mer convocation à venir

12H30 le temps est écoulé et nous partons pour un repas convivial au restaurant le Bistrot Provençal à Pégomas et retrouvons conjoints et amis

La secrétaire de séance
Denise TETE

La Présidente
Mme Michelle MESSIN

L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vos disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Madame Michèle MATRINGE, 14 Rue RIBOTTI 06300 NICE, ou à l'adresse e-mail suivante : secretariat.ud06@dden.fr